

BAC PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS (MELEC)

Objectifs

- Contribuer à la performance énergétique des bâtiments et des installations- S'adapter à l'évolution des techniques, des technologies, des méthodes et des matériels- Participer à l'analyse des risques professionnels, de mettre en œuvre, de respecter et faire respecter les exigences de santé et de sécurité au travail- Respecter et de mettre en œuvre les réglementations environnementales, de proposer des solutions techniques minimisant l'impact sur l'environnement- Contribuer à la mise en œuvre de la démarche qualité de l'entreprise- Appréhender la composante économique de ses travaux - Valider le Bac pro MELEC

Contenus

Domaines professionnels : – Électrotechnique : lois fondamentales du courant continu et alternatif, des machines électriques. – Énergie : gestion de l'énergie ; le délestage ; les différentes applications terminales, l'électrothermie par résistance, par rayonnement, par induction, l'éclairage, les interrupteurs et les modulateurs, dans le bâtiment et l'industrie. – Communication et traitement de l'information : connaître et savoir installer ; les installations communicantes, les réseaux. – Qualité, sécurité et réglementation : connaissance des normes, textes et réglementation à respecter impérativement en ayant conscience des risques ; éléments de prévention. Domaines généraux (dispense possible) : – Français – Anglais – Histoire géographie – Mathématiques – Arts appliqués. Stage en entreprise

Pré-requis

Avoir satisfait aux tests de positionnement. Avoir un niveau 3 (CAP, BEP) validé. Habilité manuelle.

Public concerné



Validation

Diplôme Éducation Nationale niveau 4 : BAC PROFESSIONNEL. Accessible aussi par le biais de la VAE.

code RNCP ou RS

RNCP 38878

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse - 22/04/2024

Débouchés et poursuites d'études

Débouchés :

le titulaire du baccalauréat professionnel MELEC est amené à travailler dans des entreprises (artisanales ou grands groupes) dans la fabrication en atelier, le montage et la pose sur site, dans des secteurs d'activité tels que l'industrie, les services, l'habitat, du tertiaire et des équipements publics. Concrètement, vous pouvez travailler chez un artisan électricien, dans une entreprise pour effectuer des câblages, de la maintenance, électriques, des essais d'installation électrique ou des contrôles.

Poursuite d'études : BTS, Mentions Complémentaires, Titres Professionnels.